

cahiers
de
lexicologie

REVUE INTERNATIONALE DE LEXICOLOGIE ET DE LEXICOGRAPHIE

E. COSERIU

**VERS UNE TYPOLOGIE
DES CHAMPS LEXICAUX.**

Extrait des Cahiers de lexicologie.

VERS UNE TYPOLOGIE DES CHAMPS LEXICAUX *

This essay proposes a structural typology of lexical fields considered as paradigms of the lexicon. On the basis of a series of criteria :

- 1) *the number of « dimensions » functioning in a field,*
- 2) *the way the dimensions are combined,*
- 3) *the formal type of lexematic oppositions,*
- 4) *the « ontic » type of these same oppositions,*
- 5) *the relationship between content and expression,*

and in the light of examples taken mainly from the Romance languages, it is possible to identify the different types of fields and class them from three points of view :

- 1) *according to their configuration,*
- 2) *according to their objective meaning,*
- 3) *according to their expression.*

According to the configuration can be distinguished :

- A) *Unidimensional fields :*
 - a) *antonymic,*
 - b) *gradual,*
 - c) *serial (1. ordinal; 2. non-ordinal) ;*
- B) *Polydimensional fields :*
 - a) *bidimensional (1. correlative; 2. non-correlative),*
 - b) *multidimensional (1. hierarchizing (correlative and non-correlative); 2. selective (simple and compound)).*

According to the objective meaning of the fields can be distinguished :

- A) *Substantive fields;*
- B) *Relational fields :*
 - a) *positional,*
 - b) *non-positional.*

According to the expression can be distinguished :

- regular fields and irregular fields,
continuous fields and recursive fields.*

Moreover, throughout the essay the structural analogies between lexicon and grammar are stressed, as is the « tiered » organization of lexical fields.

(*) Cet essai reprend, sous une forme élargie et en partie modifiée, le texte d'une communication présentée au II^e Colloque de Linguistique (Lexicologie) de Montréal, en octobre 1972 (cf. META XVIII, 1-2).

1.1. Le *champ lexical* est une structure paradigmatique primaire du lexique : c'est même, dans ce domaine, la structure paradigmatique par excellence. On peut le définir comme 'paradigme constitué par des unités lexicales de contenu (« lexèmes ») se partageant une zone de signification continue commune et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres' (1). Mais il faut préciser que l'opposition « immédiate » peut aussi s'établir entre une archiunité (« archilexème ») — exprimée ou non — et une unité, ou bien entre des archiunités. C'est-à-dire qu'un champ peut être inclus dans un autre champ : il peut constituer une section d'un autre champ, d'ordre supérieur. Dans un micro-champ, les oppositions s'établissent entre des unités lexicales tout court (« lexèmes ») ; dans un macro-champ, un micro-champ tout entier peut s'opposer, en tant qu'archilexème, à un lexème ou bien à d'autres archilexèmes.

1.2. En tant que paradigmes, les champs lexicaux sont, en principe, analogues aux micro- et macro-systèmes phonologiques et grammaticaux (par exemple : « voyelles antérieures », « voyelles », « consonnes labiales », « consonnes », « système des temps verbaux », « système des personnes » etc.). En particulier, il n'y a pas de différence essentielle, de ce point de vue, entre lexique et grammaire. Un champ lexical correspond, en général, à un système catégoriel, c'est-à-dire à une *catégorie* de la grammaire (« nombre », « genre », « mode », « temps », « aspect ») et les oppositions internes d'un champ correspondent aux oppositions existant à l'intérieur d'une catégorie grammaticale. L'on a souvent soutenu que les paradigmes lexicaux seraient différents de ceux de la grammaire : ceux-ci seraient « fermés » ou limités (p. ex., dans telle langue déterminée : « singulier » — « pluriel », pour la catégorie du nombre, « masculin » — « féminin » — « neutre », pour la catégorie du genre, etc.), tandis que les paradigmes du lexique, eux, seraient « ouverts » ou non-limités. Mais ceci n'est vrai que si l'on constitue les paradigmes lexicaux du point de vue de la grammaire (syntaxe ou, mieux, syntagmatique) et, dans ce cas, il ne s'agit pas, à proprement parler, de paradigmes lexicaux, mais uniquement de *séries lexicales*. En réalité, du point de vue strictement lexical, les paradigmes lexicaux, dans la mesure où ils existent, ne sont pas — dans un état de langue donné — moins clairement délimités que les paradigmes de la grammaire (2). Ainsi, il est bien vrai que les lexèmes que l'on peut « choisir » sur l'axe paradigmatique pour des fonctions telles que « sujet » ou « complément d'objet » constituent des séries non limitées. Mais il s'agit, dans ce cas, d'un choix opéré dans le lexique *pour des fonctions grammaticales*, et non pas pour des fonctions lexicales. Par contre, le choix proprement lexical s'opère

(1) Cf. E. Coseriu, « Les structures lexématiques », dans *Probleme der Semantik*, publ. par W. Th. Elwert, Wiesbaden, (1968), p. 8.

(2) Le fait que les paradigmes soient limités et délimitables en synchronie n'implique naturellement pas leur immobilité en diachronie. Du reste, le système de la langue tout entier conditionne, certainement, mais n'annule pas la liberté linguistique et la créativité des sujets parlants : il en constitue précisément le cadre et, pour ainsi dire, le « filtre » historique.

— du moins en ce qui concerne le lexique structuré (3) — à l'intérieur de paradigmes limités et délimitables, comme ceux de la grammaire. Ainsi, si l'on doit nommer une certaine température au moyen d'un adjectif, on choisit, par exemple, en français, entre : *froid — frais — tiède — chaud* et, en allemand, entre : *kalt — kühl — lau — warm — heiß* (4), de la même façon que, par exemple, pour le nombre grammatical on choisit entre singulier et pluriel (5).

2.1.1. Nous avons montré ailleurs de quelle façon les champs lexicaux peuvent être identifiés, délimités et décrits dans le cadre d'une sémantique structurale ou « lexématique » (6). Ici nous voudrions présenter les fondements et les premiers éléments d'une *typologie des champs* en tant que section de la même discipline. Nous envisageons, précisément, en premier lieu, une typologie *structurale* ou *interne*, c'est-à-dire une typologie qui considère les champs en tant que « structures » (dans son sens propre, le terme de « structure » signifie, on le sait, « forme des relations internes d'un domaine quelconque »). En effet, semblables, à cet égard aussi, aux paradigmes de la phonologie et de la grammaire, les champs ne sont pas tous structurés selon les mêmes principes et les mêmes critères. Et même, ils sont non seulement beaucoup plus nombreux, mais aussi plus variés que les autres paradigmes d'une langue. La tâche d'une typologie des champs, ce serait, justement, de déterminer d'une façon systématique cette diversité de structuration et d'en établir les types ou classes.

2.1.2. Pour poursuivre l'analogie avec la phonologie, il s'agirait, dans une typologie des champs lexicaux, d'établir des types structuraux analogues, par exemple, aux types de systèmes de voyelles établis par Troubetzkoy (mais pouvant, bien entendu, fonctionner dans une seule et même langue). Certainement, l'on peut se demander si une pareille entreprise ne serait pas prématurée à l'heure actuelle. En fait, une typologie solidement fondée supposerait la comparaison de beaucoup de champs déjà décrits. Or, les champs lexicaux, dans le sens défini ci-dessus, sont encore assez peu et assez mal connus et très peu de champs ont été, jusqu'à présent, étudiés à fond du point de vue strictement structural (7).

(3) A propos de la distinction entre le lexique structuré (du point de vue sémantique) et le lexique non-structuré, cf. notre rapport : « Structure lexicale et enseignement du vocabulaire », dans *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée*, Nancy, (1966), en particulier pp. 181 et suiv.

(4) Nous nous limitons, bien entendu, aux termes fondamentaux des deux paradigmes.

(5) En ce qui concerne les principales différences qui, toutefois, distinguent les champs lexicaux des systèmes phonologiques, cf. « Les structures lexématiques », pp. 9-11. Les différences qui séparent les champs des paradigmes de la grammaire ne sont pas moins remarquables. Ici, pourtant, ce sont surtout les analogies qui nous intéressent.

(6) Cf., en particulier, « Pour une sémantique diachronique structurale », *TraLiLi*, II, 1, Strasbourg, (1964) [SDS], pp. 150-159, et « Les structures lexématiques », pp. 8-9.

(7) On rappellera tout spécialement à cet égard : H. Geckeler, *Zur Wortfelddiskussion. Untersuchungen zur Gliederung des Wortfeldes « alt-jung-neu » im heutigen Französisch*, Munich, (1971), et R. Trujillo, *El campo semántico de la valoración intelectual en español*, La Laguna, (1970).

Néanmoins, certains types de champs paraissent se présenter avec assez de clarté, même à un examen sommaire. D'autre part, une typologie des champs, même une typologie schématique et, en partie, intuitivement établie, pourrait avoir, à son tour, des répercussions salutaires sur la description systématique des champs, en lui offrant un cadre de possibilités — cadre qui pourrait ensuite être modifié grâce aux résultats acquis par la description elle-même. Par conséquent, nous croyons qu'il vaut bien la peine d'indiquer du moins des voies possibles pour la recherche dans ce domaine.

2.1.3. Du reste, le problème que nous posons n'est pas tout à fait neuf ; du moins, il ne l'est pas au niveau de la constatation des « faits » qu'il s'agirait de systématiser. En effet, une typologie des champs lexicaux — élémentaire, sans doute, mais très suggestive — a été esquissée par M. Leo Weisgerber, en dehors de la sémantique structurale (et avant même la naissance de cette discipline) (8). M. Weisgerber distingue, en premier lieu, deux sortes de champs qu'il appelle « einschichtig » et « mehrschichtig » (« à une seule couche » — « à plusieurs couches ») et, parmi les champs du premier type, il distingue ensuite trois sous-types, qu'il appelle « Reihengliederung », « Flächengliederung » et « Tiefengliederung » (à peu près : « organisation linéaire » — « organisation plane » — « organisation stéréométrique »). Comme toute la théorie des champs de Trier et de M. Weisgerber, cette typologie, tout en ne concernant pas les structures lexématiques en tant que telles (9), peut être, en partie, réinterprétée en termes structuraux et intégrée dans une sémantique structurale (10).

(8) D'abord, dans *Die volkhaften Kräfte der Muttersprache*, Francfort, (1939), et ensuite dans plusieurs ouvrages, en partic. dans *Die inhaltbezogene Grammatik*, Düsseldorf, (1949) (nouvelle édition : *Grundzüge der inhaltbezogenen Grammatik*, Düsseldorf, (1962)). On peut trouver un résumé de cette typologie (sous sa dernière forme) chez R. Hoberg, *Die Lehre vom sprachlichen Feld*, Düsseldorf, (1970), pp. 84-88 ; cf. aussi H. Geckeler, *Wortfelddiskussion*, pp. 110-111.

(9) On remarquera, en effet, que dans la conception de M. Weisgerber (cf. *Grundzüge*, pp. 117 et suiv.), il ne s'agit pas proprement des rapports structurés des contenus lexicaux considérés en eux-mêmes, mais plutôt du rapport entre les signifiés et la réalité extralinguistique désignée, ainsi que de la possibilité de représenter d'une façon continue tout signifié de langue, par rapport au *designatum* respectif (et *vice versa*). Ce qui constitue la base de la typologie de M. Weisgerber, c'est l'idée — et, en même temps, l'*image* — de la « mosaïque » (ou du « réseau ») sémantique qui recouvre la réalité extralinguistique. De là, la distinction concernant l'organisation (= possibilité de représentation) sur une ligne, sur un plan ou sur un solide. Ainsi, les noms des couleurs en allemand constituent selon M. Weisgerber une « Tiefengliederung », parce que leurs signifiés ne peuvent être représentés comme des zones réciproquement délimitées (et, en même temps, continues, par rapport à toutes les nuances de couleurs désignées par ces noms) que sur la surface d'un solide (dans ce cas, un double cône). Dans notre typologie, les noms des couleurs fondamentales en allemand (aussi bien qu'en français, en espagnol, en italien et dans beaucoup d'autres langues) — du moins dans la section que nous appelons « chromatique » (cf. 3.3.1.2) — constituent tout simplement un champ linéaire, puisque pour nous le problème de la continuité du signifié par rapport à la réalité désignée ne se pose pas : la « continuité » dont nous parlons (1.1) est purement mentale et donnée par l'unité, oppositivement établie, de la signification elle-même.

(10) Ainsi, par exemple, la distinction entre champs « à une couche » et champs « à plusieurs couches » peut être interprétée comme correspondant à la distinction entre

2.2.1. Les relations internes d'un champ lexical en tant que structure de contenu sont déterminées par les identités et les différences qui constituent le champ même, c'est-à-dire par les oppositions sémantiques qui y fonctionnent. Une typologie des champs doit, par conséquent, se fonder sur un classement des oppositions lexématiques. Un premier pas dans cette direction, c'est l'identification des types formels d'oppositions que l'on peut constater dans les champs lexicaux. A cet égard nous avons montré ailleurs (11) que dans le lexique aussi il y a — comme dans les systèmes phonologiques — des oppositions « graduelles », « équipollentes » et « privatives ». Ainsi, par exemple, fr. *tiède* / *chaud*, *frais* / *froid* sont des oppositions du type « graduel ». Les noms de couleurs tels que *rouge*, *vert*, *jaune* etc. se trouvent, en français (et dans beaucoup d'autres langues), dans des oppositions équipollentes les uns vis-à-vis des autres. Et fr. *dominer* / *maîtriser*, *dissiper* / *gaspiller*, lat. *albus* / *candidus*, *ater* / *niger* constituent des oppositions privatives : dans le cas, par exemple, des adjectifs latins cités en dernier lieu, ce qui oppose, dans chaque paire, le second terme au premier, c'est le trait sémantique « luminosité », trait présent dans *candidus* (« blanc brillant ») et *niger* (« noir brillant »), absent dans *albus* (« blanc opaque ») et *ater* (« noir opaque »).

2.2.2. Les types formels d'oppositions constituent, sans doute, un point de départ nécessaire et un critère important dans la typologie des champs ; et, en fait, ils ont constitué aussi le point de départ de nos propres tentatives typologiques dans ce domaine. Cependant, nous avons dû constater assez vite que, dans beaucoup de cas, ces types, à eux seuls, servent assez peu ou que, du moins, ils se révèlent insuffisants en tant que critères de délimitation et de classement. Tout d'abord, des types formellement différents d'oppositions peuvent souvent fonctionner dans un seul et même champ ; de ce fait ils peuvent servir, en pareil cas, à caractériser des sections de champs ou des micro-champs d'un niveau très bas, mais non pas des champs tout entiers ou des macro-champs. Ainsi fr. *grand* / *petit* constitue une opposition privative, mais les oppositions *petit* / *minuscule*, *grand* / *énorme*, fonctionnant dans le même champ, sont des oppositions graduelles. De même, dans le champ des couleurs l'on a en français (et dans beaucoup d'autres langues) une opposition graduelle dans la section « achromatique » (*blanc* — *gris* — *noir*) et des oppositions équipollentes dans la section « chromatique » proprement dite (*rouge*, *vert*, *jaune*, etc.) ; cf. 3.3.1. Deuxièmement, même quand ils caractérisent des champs tout entiers (qui, à un certain niveau, peuvent être des micro-champs), les types formels d'oppositions servent à distinguer des sous-types de champs, mais non pas les types princi-

les champs « unidimensionnels » et les « pluridimensionnels », vu que le critère de M. Weisgerber à cet égard est le « point de vue » qui se manifeste dans l'organisation (« Gliederung ») des champs. Du moins en ce qui concerne les champs « à plusieurs couches » et nos champs « pluridimensionnels », la conformité nous paraît assurée. Par contre, tous les champs que M. Weisgerber considère comme « einschichtig » ne seraient pas unidimensionnels dans notre typologie : ainsi, le champ des noms de parenté en allemand (comme, du reste, en français, en espagnol et dans toutes les langues que nous connaissons), est pour nous un champ typiquement pluridimensionnel.

(11) *SDS*, pp. 158-159.

paux qui englobent ces sous-types : en effet, même dans le cadre d'un classement strictement formel, le critère des types formels d'oppositions s'avère subordonné au critère du nombre de « critères sémantiques » (ou « dimensions ») fonctionnant dans les champs. En outre, la structuration et le fonctionnement des champs ne dépendent pas uniquement des types formels d'oppositions, mais aussi du « sens ontique » des oppositions mêmes, autrement dit : du type de leur rapport avec la « réalité » extralinguistique qu'elles organisent, c'est-à-dire qu'elles « forment » du point de vue sémantique. Finalement, aux relations formelles internes d'un champ appartient aussi le type du rapport entre les signifiés et leur expression, type qui, du reste, n'est pas sans effets sémantiques.

2.3.1. Pour toutes ces raisons nous avons ajouté au critère des types formels d'oppositions les critères suivants (que nous explicitons ci-dessous, dans les sections respectives) :

- a) le nombre de « dimensions » manifesté par les oppositions d'un champ ;
- b) la façon dont les « dimensions » (s'il y en a plus d'une) se combinent entre elles à l'intérieur du champ ;
- c) le type « ontique » des oppositions lexématiques ;
- d) le type du rapport entre le contenu et l'expression des lexèmes (et de leurs oppositions).

2.3.2. En appliquant ces critères et en les combinant, en partie, avec le critère initial de la forme des oppositions, nous sommes parvenu à un premier classement des champs lexicaux de trois points de vue différents, à savoir : 1) selon leur configuration ; 2) selon leur sens objectif ; 3) selon leur expression.

3.0.1. La configuration des champs lexicaux, c'est-à-dire la façon dont les lexèmes sont agencés à l'intérieur de ces paradigmes, dépend en premier lieu du nombre des « dimensions sémantiques » qui y fonctionnent (et de la façon dont celles-ci y sont combinées les unes avec les autres) et en second lieu des types formels des oppositions établies par rapport à ces dimensions. De ce fait, si dans un champ il n'y a qu'une seule dimension, ce sera la forme des oppositions qui y sera décisive de ce point de vue typologique.

3.0.2. Une *dimension*, c'est le point de vue ou critère d'une opposition donnée quelconque, c'est-à-dire, dans le cas d'une opposition lexématique, la propriété sémantique visée par cette opposition : le contenu par rapport auquel elle s'établit et qui, du reste, n'existe — dans la langue respective — qu'en vertu, précisément, du fait qu'une opposition s'y rapporte, qu'il est le support implicite d'une distinction fonctionnelle (12). Ainsi, dans les champs des adjectifs concernant la tem-

(12) De la même façon que, par exemple, le « genre » n'existe pas dans les langues qui ne connaissent pas de distinctions de genre, ou que la « sonorité » n'existe pas en tant que fait fonctionnel (« fait de langue ») dans les systèmes phonologiques dans lesquels il n'y a pas d'opposition entre sourdes et sonores.

pérature (fr. *froid — frais — tiède — chaud*, ital. *freddo — fresco — tiepido — caldo*, allem. *kalt — kühl — lau — warm — heiß*, etc.) l'on a la dimension sémantique : « degré relatif de la température constaté par le sens thermique » ; dans le champ des adjectifs concernant l'âge l'on a, en latin, la dimension « âge » (par ex., *senex — iuvenis*) et la dimension « classe désignée » (ainsi : *senex — vetulus — vetus*, resp. « pour l'âge des personnes », « pour l'âge des animaux et des plantes », « pour l'âge des choses ») ; dans les champs des noms de parenté l'on peut avoir des dimensions telles que : « sexe » (« masculin » / « féminin »), « type de parenté » (« parenté naturelle » / « parenté sociale »), « ligne » (« ligne directe » / « ligne collatérale »), « direction » (« ligne ascendante » / « ligne descendante »), « degré » (« premier degré » / « second degré ») etc.

Depuis 1962 nous employons pour cette notion, en sémantique structurale, le nom de « critère sémantique » (13). On pourrait aussi lui donner le nom de « catégorie lexicale », puisqu'il s'agit de faits linguistiques analogues, à un certain égard, aux catégories simples de la grammaire, par exemple à la catégorie du « nombre », ou même à la catégorie du « genre » dans une langue qui ne distingue, par exemple, que « masculin » et « féminin » (ou « masculin », « féminin » et « neutre », mais non pas, en même temps, « animé » — « non-animé », « personne » — « non-personne » etc.). Ici, pourtant, nous préférons adopter le terme de *dimension* introduit, apparemment, pour la même notion (ou, en tout cas, pour une notion très proche) par M. F. Lounsbury (14). Ce terme est commode parce qu'il permet de former les composés *unidimensionnel*, *pluridimensionnel* etc., que nous employons aussi depuis 1962 (15). En outre, il permet de réserver le terme de « catégorie lexicale » aux catégories majeures, c'est-à-dire aux valeurs manifestées par des champs tout entiers, en particulier par les macro-champs (« couleur »,

(13) Cf. *SDS*, pp. 181, 182.

(14) Cf. sa communication « The Structural Analysis of Kinship Semantics », *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, La Haye, (1964), p. 1074. Mais M. Lounsbury dit que la dimension est une « opposition », ce qui est inacceptable ou, tout au moins, ambigu. Pour nous, une dimension, ce n'est pas une opposition, mais, précisément, le « point de vue », le critère impliqué par une opposition : son déterminant dans une formule du type « opposition de x ». En effet, plusieurs oppositions peuvent se rapporter à une seule et même dimension. Ainsi, dans le cas de latin *senex / iuvenis*, *vetulus / novellus*, *vetus / novus* (appliqués à l'âge), on a trois oppositions différentes, mais une seule dimension ; et, en phonologie, les oppositions fr. p/b, t/d, k/g, f/v, etc. se rapportent toutes à la même dimension. Ceci est vrai aussi pour des oppositions de type formel différent ; ainsi, l'opposition privative *grand / petit* et les oppositions graduelles *grand / énorme*, *petit / minuscule* se fondent sur la même dimension. La dimension, ce n'est pas non plus ce qui est commun aux termes d'une opposition (la « base de comparaison ») : c'est ce qui est commun aux différences entre ces termes, c'est-à-dire à leurs traits distinctifs. Certes, si pour une dimension il n'y a qu'une seule opposition, la dimension coïncide, en pratique, avec l'opposition ; et dans une opposition privative, la dimension coïncide avec la substantivité du trait distinctif (ainsi, dans notre exemple, *albus / candidus*, la dimension, c'est la « luminosité »). Mais cette coïncidence dans les « faits » n'implique pas de coïncidence notionnelle : dans le premier cas, la dimension, ce n'est pas l'opposition elle-même, mais son fondement ; et dans le second cas, la dimension n'est pas le trait distinctif en tant que tel, puisqu'elle englobe aussi sa négation.

(15) Cf. *SDS*, pp. 158-159.

« parenté », « êtres vivants », « instruments », « déplacement », « habitat » etc.).

3.1. Du point de vue du nombre des dimensions fonctionnant dans les champs, ceux-ci peuvent être classés en deux types très généraux : les champs à une seule dimension (champs *simples*, *linéaires* (16) ou *unidimensionnels*) et les champs à plus d'une dimension (champs *complexes* ou *pluridimensionnels*). Ainsi, les champs cités ci-dessus des adjectifs primaires concernant la température, de même que les (micro-) champs fr. *large — étroit*, *grand — petit* sont des champs unidimensionnels (17), tandis que les champs des adjectifs concernant l'âge, en latin et en français (et aussi en espagnol, en italien, en roumain, en allemand etc.), ou les champs des noms de parenté, sont des champs pluridimensionnels (18). Les champs unidimensionnels sont analogues aux catégories simples de la grammaire, telles que la catégorie du nombre mentionnée ci-dessus, qui sont, précisément, des catégories unidimensionnelles (19) ; les champs pluridimensionnels sont analogues aux catégories grammaticales complexes, qui sont aussi pluridimensionnelles, par exemple à la catégorie du genre dans une langue qui distingue « masculin » et « féminin » (ou « masculin », « féminin » et « neutre ») et, en même temps, « animé » — « non-animé » ou « personne » — « non-personne » (ou l'un et l'autre), ou bien à une catégorie de l'aspect verbal dans laquelle on distingue

(16) Ce terme se réfère au fait que chacun de ces champs constitue idéalement une « ligne », et aussi à la possibilité de leur représentation graphique. Pourtant, pour nous il ne s'agit pas de la représentation des champs par rapport aux « continuums » désignés dans la réalité extralinguistique (cf. n. 10), mais uniquement de la représentation de la continuité et de l'agencement sémantiques, c'est-à-dire de la « place » que les lexèmes occupent dans les champs les uns par rapport aux autres, du point de vue des traits distinctifs qui les délimitent. De ce point de vue, les champs « linéaires » peuvent, en effet, être représentés sur une ligne (ou au moyen de rectangles placés sur une ligne). Pour les champs pluridimensionnels, nous n'avons pas proposé de terme corrélatif, parce que ces champs ne présentent pas d'unité à cet égard. Les champs bidimensionnels et les multidimensionnels « hiérarchisants » peuvent bien être représentés sur un plan (cf. notre article « Zur Vorgesichte der strukturellen Semantik », dans *To Honor Roman Jakobson*, La Haye, (1967), p. 495) ; en revanche, ceci est impossible pour les champs multidimensionnels « sélectifs » : dans ce cas, il faut renoncer, ou bien à la continuité du champ, ou bien à la continuité des lexèmes.

(17) Par contre, le champ anglais correspondant à fr. *grand-petit* est pluridimensionnel, puisqu'on y a, d'un côté, *big-large-great* et, de l'autre, *small-little*, qui correspondent à plusieurs dimensions. A cet égard il convient de préciser que la typologie des champs se propose d'établir les types possibles de champs dans les différentes langues, mais que l'appartenance d'un champ particulier à tel ou tel type déterminé doit toujours être constatée dans la langue respective, et même dans telle ou telle « langue fonctionnelle » (à propos de cette notion, cf. *SDS*, pp. 139-140). C'est une tout autre question que de constater ensuite des analogies entre les langues dans ce domaine. Ainsi il semble que le champ des noms de parenté soit partout multidimensionnel.

(18) En portugais (du Portugal), ce champ est — ou est en train de devenir — unidimensionnel, du moins en ce qui concerne les lexèmes de base : en effet, on y emploie *novo* aussi pour *jovem* (« jeune »).

(19) C'est pour cette raison que dans ces cas l'on a, en pratique, coïncidence entre « catégorie » et « dimension », ce qui, naturellement, n'implique pas d'identité conceptuelle. L'on remarquera que la catégorie grammaticale du nombre est toujours unidimensionnelle (même dans les langues qui distinguent *singulier*, *duel* et *pluriel*, ou *singulier*, *duel*, *triel* et *pluriel*).

« perfectif » — « imperfectif » et, à l'intérieur de l'imperfectif, par exemple, « déterminé » — « indéterminé », « sémelfactif » — « itératif », etc.

3.2.1.0. Les champs unidimensionnels appartiennent à trois sous-types déterminés par les types formels des oppositions sur lesquelles ils se fondent ou qui les caractérisent ; sous-types que nous appelons, respectivement, *antonymique*, *graduel* et *sériel*.

3.2.1.1. Les champs *antonymiques* se fondent sur des oppositions privatives (ou, plutôt, analogues aux oppositions privatives ; cf. ci-dessous 3.2.3.), c'est-à-dire sur des oppositions du type $x/non-x$. Ce sont des champs bipolaires, constitués le plus souvent — au niveau de leurs oppositions de base — par deux seuls termes, dont l'un est la « négation » de l'autre ; cf. par exemple fr. *bas* — *haut*, *court* — *long*, *vide* — *plein*, *étroit* — *large*, *petit* — *grand*. Pourtant ils peuvent contenir aussi des oppositions collatérales du type graduel. Ainsi, les champs *étroit* — *large* et *petit* — *grand* (considérés, précisément, au niveau de ces lexèmes primaires) sont dans la même mesure des champs antonymiques, mais le champ *petit* — *grand* englobe aussi les oppositions collatérales graduelles *minuscule* — *petit*, *grand* — *énorme* (= *immense*), tandis que dans le champ *étroit* — *large* l'on ne constate rien de pareil (*vaste* n'est pas l'éléatif de *large*). Si, dans ces champs, d'autres distinctions s'ajoutent à leur opposition de base, ils deviennent normalement — au niveau de ces distinctions complémentaires — des champs pluridimensionnels, dans lesquels leurs termes primaires fonctionnent comme archilexèmes. Mais ils restent unidimensionnels si les distinctions ajoutées sont graduelles (par rapport aux termes primaires), puisque dans ce cas on n'a pas de changement de dimension.

3.2.1.2. Les champs *graduels* sont constitués par des oppositions graduelles : on y a un archilexème correspondant à la dimension et, à l'intérieur de cet archilexème (pourvu ou non d'expression propre) (20), les lexèmes rangés dans l'ordre correspondant aux degrés signifiés de la substance sémantique en cause ; cf. l'exemple déjà mentionné du champ des adjectifs concernant la température ainsi que 3.2.4.

3.2.1.3. Les champs *sériels* sont constitués par des oppositions multilatérales équipollentes. Dans ces champs on n'a ni polarité (concentration bipolaire de la substance sémantique), comme dans les champs antonymiques, ni gradualité ascendante ou descendante, comme dans les champs graduels : tous les termes y ont le même niveau et le même statut logique (et sémantique). C'est le cas, par exemple, des noms des jours de la semaine ou des noms d'oiseaux ou de poissons (en français et dans beaucoup d'autres langues) : « vendredi » s'oppose d'une façon immédiate (et identique) à tous les autres « jours de la semaine » et « moineau » s'oppose de la même façon à tous les autres « oiseaux » (21).

(20) Ainsi, en français et dans d'autres langues qui nous sont familières, l'on n'a pas de mot pour « ayant une température quelconque ».

(21) En espagnol et en portugais, le champ des noms d'oiseaux est bidimensionnel, vu que l'on y a *ave / pájaro* et, respectivement, *ave / pássaro* (« oiseau-grand » / « oiseau-petit »). Du reste, pour le français aussi, on pourrait parler d'un champ bidimensionnel

3.2.2. A leur tour, les champs sériels peuvent être *ordinaux* ou *non-ordinaux*. Dans les champs ordinaux, les oppositions sont de nature « relationnelle » ; dans les non-ordinaux, de nature « substantive » (à propos de ces notions cf. 4.0.). Les champs ordinaux sont des séries closes et les lexèmes y sont rangés dans un ordre fixe, ce qui d'ailleurs les détermine en tant que tels, puisque pour le reste (si l'on en ôte ce qui appartient aux archilexèmes) ils sont sémantiquement vides. Les champs non-ordinaux sont des séries non ordonnées et, en même temps, ouvertes : on peut y ajouter indéfiniment de nouveaux lexèmes. Les noms des jours de la semaine constituent un champ ordinal ; de même, les noms des mois. Les noms d'oiseaux, de poissons, d'arbres, de fleurs etc. (mais cf. n. 21 et 3.2.5.) constituent des champs sériels non-ordinaux.

3.2.3. En ce qui concerne les champs antonymiques, il faut remarquer que la négativité sémantique lexicale est, dans ce cas, très différente de la négativité (« privativité ») phonologique et grammaticale. En phonologie et en grammaire, la négativité, c'est l'absence d'une détermination fonctionnelle (d'un « trait distinctif »), de sorte que le *non-x* est un zéro fonctionnel, tandis que dans le lexique le *non-x* est, dans le cas en cause, un contenu « existant », ayant sa substance. C'est parce qu'en phonologie et en grammaire la formule $x/non-x$ ne concerne que les traits distinctifs et non pas les unités correspondantes, dont l'existence est assurée par d'autres traits (ainsi, une unité phonologique n'est pas simplement « sonorité » ou « non-sonorité » : elle est, par exemple, « labiale sonore » ou « labiale non-sonore » ; et en grammaire le support des déterminations grammaticales, c'est le contenu lexématique et / ou catégorématique des unités déterminées), alors que dans le lexique x et *non-x* contiennent aussi bien le déterminant que le déterminé. En phonologie et en grammaire, la formule $x/non-x$ correspond à $[U]x/[U]-x$ (où U est l'unité déterminée) ; dans le lexique elle correspond à $Ux/U-x$ ou, mieux, à $U/-U$. Par conséquent — sauf la négation de type grammatical que l'on a dans le phénomène que nous appelons « modification » (par ex., *utile* — *inutile*) (22) — le *non-x* (= $-U$) est le « négatif réel », le « contraire », « l'inverse » ou le « corrélatif » de x (= U). Même s'agissant de la même « substance », le *non-x*, dans les champs antonymiques, n'est pas le zéro sémantique de cette substance, qui se trouve quelque part entre U et $-U$: ainsi, *grand* n'est pas simplement « non-petit » (valeur zéro), mais « le contraire de *petit* » ; cf. aussi esp. *traer* — *llevar*, port. *trazer* — *levar*, ou fr. *venir* — *aller*, it. *venire* — *andare*, catal. *venir* — *anar*, esp. *venir* — *ir*, port. *vir* — *ir* (23). Dans le lexique, la vraie « pri-

(à cause de *volaille*) ; en ce cas on aurait, à l'intérieur du champ « oiseau », deux champs sériels : « volaille » et « non-volaille ».

(22) A propos de la « modification », cf. « Les structures lexématiques », p. 13.

(23) Ces dernières oppositions sont analogues dans les cinq langues, mais elles n'y sont pas identiques : en français, en italien et en catalan, on a la dimension « espace déictique considéré du point de vue des personnes du discours » (et, par conséquent, « vers l'espace de la 1^{re} et de la 2^e personne » / « vers l'espace de la 3^e personne »), tandis qu'en espagnol et en portugais, la dimension visée c'est : « espace déictique considéré du point de vue de la 1^{re} personne » (et, par conséquent, l'opposition y est : « vers l'espace de la 1^{re} personne » / « vers l'espace de la 2^e et de la 3^e personne », ce qui vaut aussi pour *traer* - *llevar*, *trazer* - *levar*).

vativité » (absence ou indifférence d'un trait distinctif) on la trouve, non pas dans le domaine des antonymes, mais dans celui des termes que l'on considère comme « synonymes », c'est-à-dire dans des oppositions telles que *maîtriser* — *dominer*, *candidus* — *albus*. En effet, le trait « volontairement, avec intention », fonctionnel dans *maîtriser*, est indifférent dans *dominer* (cf. *X domine ses émotions et les montagnes dominent la ville*) ; et, de la même façon, le trait « luminosité » est indifférent (« absent ») dans *albus*. On pourrait appeler les oppositions du premier type « antonymiques », pour les distinguer des oppositions privatives proprement dites (ou « synonymiques »).

Nous ne pouvons pourtant pas discuter ici en détail le problème très complexe et passionnant de l'antonymie (24). Il suffira de signaler que du point de vue formel, et en particulier du point de vue de l'agencement des lexèmes dans les champs lexicaux, il n'y a pas de différence essentielle entre les oppositions « antonymiques » et les « synonymiques » (25), si bien que les deux types peuvent être considérés à cet égard comme des sous-classes d'une seule classe plus générale d'oppositions « polaires ».

3.2.4. On peut aussi se demander si les champs graduels ne pourraient être ramenés au type antonymique. Ainsi, si l'on admettait une interprétation telle que : *froid/frais* ← O → *tiède/chaud*, notre champ graduel *froid* — *frais* — *tiède* — *chaud* deviendrait un champ antonymique, dans

(24) La typologie des oppositions lexématiques établie jusqu'ici à cet égard est loin d'être satisfaisante ; cf. la brève discussion (avec bibliographie) chez H. Geckeler, *op. cit.*, pp. 450-455, et J. Lyons, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, (1968), pp. 460-470.

(25) Au contraire : on peut constater des analogies frappantes entre les deux types. En face d'une opposition synonymique d'une langue, on a souvent un seul terme dans d'autres langues (p. ex. : lat. *albus* - *candidus*, fr. *blanc*) ; et il en est de même pour les oppositions antonymiques (ainsi : allem. *mieten* - *vermieten*, fr. *louer* ; lat. *discere* - *docere*, ital. *imparare* - *insegnare*, etc. roum. *a învăța* ; fr. *prêter* / *emprunter*, roum. *a împrumuta*). Les oppositions synonymiques sont neutralisables (p. ex., *dissiper* / *gaspiller* → *dissiper* ; *dominer* / *maîtriser* → *dominer*), et les antonymiques le sont aussi (cf. fr. *enseigner* / *apprendre* → *apprendre* ; *jeune* / *âgé*, mais : *âgé de vingt ans*). Et la liste des ressemblances pourrait être poursuivie. Il est vrai que, si dans une section particulière d'un domaine typiquement antonymique, on a une seule opposition fondamentale, celle-ci est normalement une opposition antonymique. Ainsi, en face du champ bidimensionnel, fr. *facile* / *léger* // *difficile* / *lourd*, on a en allemand *leicht* / *schwer* et en roumain *ușor* / *greu*. Mais même cela n'est pas nécessaire. En roumain, on a l'opposition synonymique *sec* / *uscat* (« sans eau », « sans sève » / « sec par dessèchement », « non-mouillé »), mais l'on n'a pas le contraire de *sec*, ni, en réalité, le contraire de *uscat* (*ud*, « mouillé extérieurement », ne correspond qu'à une section de *uscat* ; *umed*, « humide », correspond à une autre section ; et même ces deux termes ensemble ne recouvrent pas toute l'extension de leur « contraire »). — En ce qui concerne les oppositions antonymiques, on remarquera que, du point de vue fonctionnel, le terme « négatif » (« neutre » ou « extensif ») y est précisément celui qui se présente comme « positif » du point de vue de la substance (tandis que dans le cas des oppositions synonymiques, c'est le contraire qui est vrai). Ainsi, dans les oppositions *petit* / *grand*, *étroit* / *large*, *court* / *long*, *jeune* / *âgé*, ce ne sont pas *petit*, *étroit*, *court*, *jeune*, mais *grand*, *large*, *long*, *âgé* qui sont les termes « négatifs ». Ceci se révèle : a) dans le fait que, si, dans un cas particulier, il y a un seul terme, celui-ci est le terme à substance « positive » (cf. fr. *O* / *profond*) ; b) dans les neutralisations (cf. *court* / *long*, mais *deux millimètres de long*) ; c) dans la formation des noms qu'on donne dans la langue aux dimensions respectives : *grandeur*, *largeur*, *longueur*, etc. (cf. la définition de *étroit* dans le *Petit Robert* : « qui a peu de largeur »).

lequel on aurait deux sections graduels, à peu près comme dans le cas de *minuscule* — *petit* / *grand* — *énorme*. Et si ceci s'appliquait à tous les champs qui à première vue se présentent comme graduels, ces champs n'existeraient que comme des sous-champs, c'est-à-dire comme des sections des champs antonymiques. Le champ souvent cité de l'évaluation de l'activité scolaire, en allemand (*ungenügend* — *mangelhaft* — *ausreichend* — *befriedigend* — *gut* — *sehr gut*) et dans d'autres langues, est bien un champ graduel, mais c'est un champ terminologique et conventionnel (26). Il en est de même pour la suite quantitativement graduelle : *seconde* — *minute* — *heure* — *jour* — *semaine* — (*quinzaine*) — *mois* — *an*, *année* — *lustre* — *décade* (*décennie*) — *siècle* — *millénaire* (27). On remarquera pourtant que, dans les séquences correspondantes, il n'y a rien entre *petit* et *grand* (*minuscule* se trouve « avant » *petit*, et *énorme* « après » *grand*), alors que *frais*, *tiède* se trouvent, précisément, « entre » *froid* et *chaud*. Du reste, la condition même de la gradualité, c'est qu'il y ait un minimum et un maximum d'une propriété donnée. De ce fait les termes qui y correspondent peuvent toujours être interprétés comme des termes « contraires ». Mais l'on a gradualité si entre ces termes il y a des degrés intermédiaires. Ainsi, dans la section « achromatique » du champ des couleurs, *blanc* est le « contraire » de *noir* et *noir* est le « contraire » de *blanc* ; cependant cette section est graduelle en vertu du fait qu'entre l'absence de couleur (*blanc*) et la suppression de la couleur par saturation (*noir*) (28) il y a le degré intermédiaire *gris*.

3.2.5. Les champs antonymiques sont très nombreux — en tant que micro-champs d'un certain niveau — dans le lexique structuré des langues, en particulier dans le domaine des adjectifs (et, en second lieu, dans celui des verbes) (29). En revanche, les champs graduels y sont assez rares : les exemples plus ou moins sûrs de ce type sont souvent des champs terminologiques. Les champs sériels ordinaux constituent presque toujours des terminologies (le champ *début* — *milieu* — *fin* y est peut-être la seule exception). Quant aux champs sériels non-ordinaux, ce sont — au niveau de leurs lexèmes — des nomenclatures sans organisation sémantique « de langue ». Si dans ces champs l'on peut introduire indéfiniment de nouveaux lexèmes (cf. 3.2.2.) sans en modifier la structure, c'est parce qu'en réalité — du point de vue sémantique — ils ne sont pas linguistiquement structurés à ce niveau. Dans ce cas la structuration proprement linguistique ne commence qu'au niveau des archilexèmes. Ainsi, en espagnol et en portugais on a *ave* / *pájaro*, *ave* / *pássaro* (cf. n. 21) ;

(26) Du reste, ce champ pourrait aussi être interprété comme antonymique.

(27) Cette suite n'est continue et unitaire que par rapport à la réalité extralinguistique désignée. Du point de vue de la signification, il s'agit de deux champs contigus, chacun avec son centre (*jour* — *an*, *année*), à partir duquel l'on obtient, par multiplication ou par division, les autres termes.

(28) On remarquera que, dans ce cas, l'interprétation propre des langues (qui se manifeste dans l'usage linguistique) est exactement le contraire de l'interprétation physique scientifique.

(29) En plus, en se combinant avec des oppositions « synonymiques » et / ou avec d'autres champs antonymiques, ils constituent les « composants » d'un grand nombre de champs pluridimensionnels.

en roumain on a *copac* (« arbre en général ») / *pom* (« arbre fruitier »); en allemand, *Kiefer*, « différentes espèces de pins » etc.; mais à l'intérieur de ces archiléxes les séries de lexèmes restent, en principe, ouvertes.

3.3.0. Les champs pluridimensionnels peuvent être divisés en deux classes : les champs *bidimensionnels* (à deux seules dimensions) et les *multidimensionnels* (à plus de deux dimensions). Les champs bidimensionnels sont analogues aux paradigmes bidimensionnels de la phonologie (cf. 3.3.1.0.) et aux catégories bidimensionnelles de la grammaire, par exemple à la catégorie de la personne, dans laquelle, dans beaucoup de langues, on distingue d'abord « personne » et « non-personne » et ensuite, à l'intérieur de « personne », la 1^{re} et la 2^e personne. En ce qui concerne les champs multidimensionnels, cf. 3.3.2.0.

3.3.1.0. A leur tour, les champs bidimensionnels peuvent être répartis en deux sous-types : les champs *corrélatifs* et les *non-corrélatifs*. Sont « corrélatifs » les champs dans lesquels les deux dimensions se croisent en formant des faisceaux de corrélations; sont « non-corrélatifs » les champs dans lesquels les deux dimensions sont parallèles ou contiguës, de sorte qu'il n'en résulte pas de corrélations. Les champs corrélatifs sont analogues aux paradigmes phonologiques du type de sanscr. *t / d // th / dh*, grec *β // π / φ*, esp. *b // p / f*, tchèque *c / s / z // č / š / ž*. Les champs non-corrélatifs sont semblables aux distinctions phonétiques du type *voyelles-consonnes*.

3.3.1.1. Dans les champs corrélatifs on a la combinaison de deux oppositions « polaires » : en principe, d'une opposition « antonymique » avec une opposition « synonymique » (30). Les corrélations qui en résultent constituent le plus souvent des faisceaux à quatre termes. Ainsi, par exemple :

fr.		esp.		angl.	
facile	difficile	fácil	difícil	easy	difficult
léger	lourd (31)	liviano	pesado	light	heavy

ou bien :

roum.		allemand.	
îngust	lat	schmal	breit
strîmt	larg (32)	eng	weit

(30) Dans les schémas qui suivent, nous disposons les « antonymes » sur l'horizontale et les « synonymes » sur la verticale. Dans la représentation linéaire, // correspond à l'horizontale et / à la verticale; on y trouvera par conséquent des deux côtés de // les paires antonymiques.

(31) C'est-à-dire : « facile à soulever » / « difficile à soulever ».

(32) L'opposition « synonymique » en cause est dans ce cas : « largeur plane » / « largeur dans l'espace ». En français et en italien, où l'on n'a pas cette opposition synonymique au même niveau structural, les champs correspondants (*étroit / large, stretto / largo*) sont unidimensionnels. Il en est de même pour l'espagnol *estrecho / ancho*, puisque l'espagnol *angosto* (qui, du reste, ne correspond pas au roumain *îngust*, mais au roumain *strîmt*) est moribond.

De même : lat. *albus / ater // candidus / niger*; esp. *poner / quitar // meter / sacar*; roum. *vechîu / nou // bătrîn / tînăr*. Cf. aussi les corrélations moins clairement établies : *vide / plein // creux / massif*, esp. *vacio / lleno // hueco / macizo* (33); et, parmi les sections des champs pluridimensionnels : esp. *pedir / dar // preguntar / responder*, allem. *verlangen / geben // fragen / antworten*, roum. *a cere / a întreba // a da / a răspunde* (cf. 3.3.2.1).

Mais les faisceaux à trois termes ne sont pas rares non plus. Ainsi :

esp.	ital.	allemand.
viejo	vecchio	alt
nuevo	nuovo	neu
joven	giovane	jung

ou bien :

roum.	roum.
a merge	a purta
a se duce a veni (34)	a duce a aduce (35)

Cf. aussi : *marcher // aller / venir*, ital. *camminare // andare / venire*, catal. *caminar // anar / venir*, et — avec une autre opposition antonymique (cf. n. 23) — esp. *andar // ir / venir*, port. *andar // ir / vir*.

Et l'on trouve aussi des faisceaux à six termes. Ainsi, par exemple, en latin :

vetus	novus
vetulus	novellus
senex	iuvenis

3.3.1.2. Dans les champs non-corrélatifs on a deux sections distinctes rattachées par une opposition « antonymique » ou « synonymique » et à l'intérieur de ces deux sections on a des oppositions graduelles, dans l'une, et équipollentes, dans l'autre, ou bien des oppositions équipollentes dans les deux cas. Ainsi dans le champ des noms de couleurs, en français et dans beaucoup d'autres langues européennes, on a une opposition antonymique entre une section « achromatique » (« non-couleur » *blanc — gris — noir*) et une section « chromatique » (« couleur » : *rouge*,

(33) Les corrélations ne sont pas entièrement symétriques dans ce cas, parce que *massif, macizo* sont des termes spécialisés, impliquant le trait supplémentaire « homogénéité de la matière », de sorte que *creux, hueco* s'opposent aussi à *plein, lleno*; ainsi, par exemple : *cabeza hueca / cabeza llena* (non pas *maciza*).

(34) « Direction non précisée » // « Direction précisée » : « vers l'espace de la 3^e pers. » / « vers l'espace de la 1^{re} et de la 2^e pers. ». Du reste, il ne s'agit que d'une section d'un champ plus ample, puisqu'en roumain on a aussi *a umbla, « marcher »* (« sans direction »). Par conséquent, la forme de ce champ tout entier, c'est : *a umbla // a merge // a se duce / a veni*.

(35) « Sans direction » // « vers l'espace de la 3^e pers. » / « vers l'espace de la 1^{re} et de la 2^e pers. »

vert, jaune, etc.) (36) et ensuite, on l'a vu, des oppositions graduelles dans la première section, équipollentes dans la seconde (*blanc* est « le contraire » de *noir* et vice-versa, tandis que *rouge, vert* etc. n'ont pas de « contraires ») (37). Par contre, dans le champ des noms d'oiseaux en espagnol, on a une opposition synonymique entre les sections *ave* et *pájaro* et des oppositions équipollentes dans ces deux sections (38).

3.3.2.0. Dans la classe des champs multidimensionnels on peut distinguer deux sous-types : les champs *hiérarchisants* et les champs *sélectifs*. Dans les champs hiérarchisants les dimensions s'appliquent d'une façon successive ; dans les sélectifs, elles fonctionnent toutes à la fois. Les champs hiérarchisants sont analogues, par exemple, au système des temps du verbe roman, où l'on distingue d'abord « actualité » et « inactualité » (plan du présent/plan de l'imparfait), ensuite — dans chacun de ces deux termes — des « espaces temporels » (passé — présent — futur) et, dans ces espaces, des « temps relatifs » (1. *je fais* — *je faisais* ; 2. *je fis* — *je fais* — *je ferai* ; 3. *j'ai fait* — *je fais* — *je vais faire*). Les champs sélectifs sont analogues aux paradigmes « polycatégoriels » de la grammaire, par exemple aux paradigmes de la conjugaison, où chaque forme est déterminée simultanément par l'ensemble des catégories fonctionnant dans le système verbal (ainsi, *nous lisons* : actif, indicatif, actuel, présent, non-relatif, 1^{re} personne, pluriel etc.).

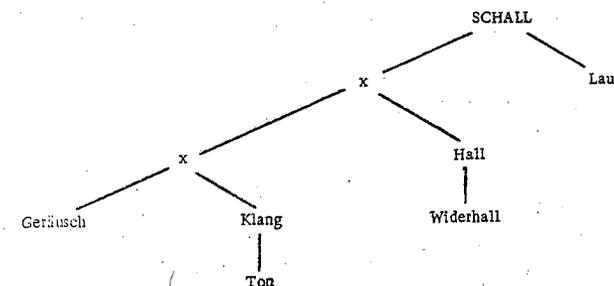
3.3.2.1. Dans les champs hiérarchisants on a un archilexème (exprimé ou non) et, à l'intérieur de cet archilexème, des distinctions successives, c'est-à-dire, chaque fois, des distinctions dans les termes déjà distingués, avec des archilexèmes secondaires à plusieurs niveaux, de sorte que les traits distinctifs fonctionnant à un niveau inférieur y sont « indifférents » par rapport aux dimensions des niveaux supérieurs. On peut représenter ces champs sous la forme d'arbres renversés (non pas pour suivre une

(36) La distinction entre ces deux sections se révèle dans l'usage linguistique dans des expressions telles que : fr. *en noir et blanc et en couleurs*, esp. *en blanco y negro y en colores*, ital. *in bianco e nero e a colori*. Ceci implique que *couleur* (*color, colore*) est un lexème « polysémique » dans le sens propre de ce terme, puisqu'il occupe deux positions différentes dans son champ. On a, en effet, « couleur₁ » : l'archilexème de ce champ entier (« couleur » + « non-couleur ») ; cf. par exemple fr. *couleur verte, couleur blanche*, esp. *color verde, color blanco, etc.*, et « couleur₂ » : l'archilexème de la section « chromatique » opposée à la section « achromatique ». Les dérivés tels que *coloré*, esp. *coloreado*, it. *colorato* correspondent normalement à « couleur₂ ».

(37) Ceci signifie que ces termes constituent un champ « sériel ». Du reste, on peut se demander si ce champ, si souvent cité comme exemple typique de structuration linguistique, n'est pas en réalité un champ terminologique : il en a toute l'apparence. On remarquera aussi que, le plus souvent, les systèmes des couleurs ne correspondent pas aux communautés linguistiques en tant que telles, mais à des communautés bien plus larges.

(38) Si l'on considérait que les deux sections des champs non-corrélatifs ont chacune leur propre dimension et que l'opposition entre les deux sections se rapporte à une troisième dimension, ces champs seraient tridimensionnels. Dans ce cas, il n'y aurait pas d'autres champs bidimensionnels que les corrélatifs. Ce n'est pas pourtant notre avis. En réalité, dans chacun de ces champs, on n'a que deux critères sémantiques ; ainsi, dans le champ des couleurs : « couleur » / « non-couleur » et « tonalité spécifique », et dans le champ des noms d'oiseaux en espagnol : « grand » / « petit » et « espèce ».

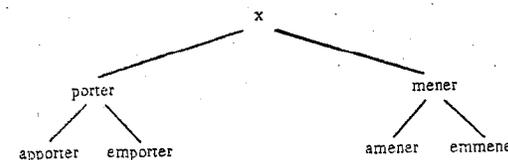
mode enfantine et fâcheuse très répandue dans la linguistique actuelle, mais parce que cela correspond effectivement à leur structure). Ainsi, le champ des noms concernant la « sonorité » en allemand, analysé il y a plus de cent ans par Heyse (qui toutefois n'y a pas considéré tous les lexèmes) (39), est un champ typiquement hiérarchisant :



Dans ce champ on a les distinctions successives suivantes : 1) « mécanique » — « non mécanique » ; 2) « non transféré » — « transféré » ; 3) « non homogène » — « homogène » et « renvoyé » (— « non renvoyé ») ; 4) « qualifié » (— « non qualifié »). *Schall* y est l'archilexème de base ; *Klang*, l'archilexème de *Ton*, et *Hall* celui de *Widerhall* ; et il y a aussi des archilexèmes dépourvus d'expression (représentés dans notre schéma par *x*). Quant aux traits distinctifs, le trait « renvoyé », par exemple, trait fonctionnel dans *Widerhall*, est « indifférent » dans *Hall* et dans *Schall*.

Les champs hiérarchisants sont *corrélatifs* si les mêmes distinctions sont faites « parallèlement » dans leurs branches opposées. C'est, par exemple, le cas du champ tridimensionnel français *porter-mener* (40).

Cf. aussi : esp. *pedir / preguntar* — *recibir / saber* [dans le sens « inceptif » : *he sabido que...*] — *dar / responder* ; roum. *a cere / a întreba* — *a primi / a afla* — *a da / a răspunde* ; allem. *verlangen / fragen* — *erhalten / erfahren* —



(39) Cf. notre article déjà cité : « Zur Vorgeschichte der strukturellen Semantik », en particulier pp. 491-494.

(40) En roumain — on l'a vu (cf. 3.3.1.1) — ce champ est bidimensionnel. En espagnol et en portugais, les champs correspondants (*traer - llevar, trazer - levar*, cf. n. 23) sont unidimensionnels. Et en italien, *portare* se trouve seul à ce niveau, de sorte qu'il ne constitue naturellement pas de champ : il appartient tout simplement au champ plus général du « déplacement ». Ce n'est qu'à un niveau plus bas de structuration sémantique que l'on trouvera un champ « portare » en italien (en vertu de lexèmes tels que *condurre, recare, trasportare, menare*). Il en est de même pour le catalan *portar* (la différence entre *portar* et *dur* n'est pas d'ordre structural : c'est une différence de « style de langue »).

geben/antworten; fr. *demander* — *recevoir* / *apprendre* [dans le sens « sémelfactif », par exemple : *apprendre une nouvelle*] — *donner* / *répondre* (41). Par contre, le champ « siège [pour s'asseoir] », en roumain — où l'on a, d'un côté, *scaun, jeț, fotoliu*, etc. et, de l'autre côté, *bancă, divan, canapea*, etc. — est un champ hiérarchisant mais non-corrélatif; *scaun*, « chaise », y est en même temps l'archilexème de *jeț* et celui-ci est l'archilexème de *fotoliu*, mais on ne constate rien de parallèle dans l'autre « branche ». C'est aussi le cas du champ allem. *Schall* examiné ci-dessus. Dans un champ hiérarchisant non-corrélatif les traits distinctifs d'une opposition quelconque sont « indifférents » aussi dans tous les termes des autres « branches » de ce champ (42).

3.3.2.2. Dans les champs sélectifs toutes les distinctions sont utilisées en même temps et dans ces champs tout entiers, de sorte que — en principe — il n'y a pas de traits « indifférents ». Ainsi, le champ fr. « siège [pour s'asseoir] » analysé par M. B. Pottier (43) est un champ typiquement sélectif, sans traits « indifférents » (44). Il faut pourtant distinguer deux sortes de champs sélectifs : les champs sélectifs *simples* et les *composés*. Les champs simples sont les champs à un seul archilexème. Les champs composés sont les champs dans lesquels il y a plusieurs archilexèmes qui empiètent les uns sur les autres : c'est le cas, par exemple, de la vaste section « non-humains » du champ des « êtres vivants » en roumain (et, certainement, dans beaucoup d'autres langues (45). Ces empiètements sont quelque chose de tout à fait caractéristique pour le lexique, où ils sont particulièrement fréquents (46). Mais le phénomène n'est pas totalement inconnu en grammaire (cf. par ex. les participes, où l'on a empiètement du verbe sur l'adjectif et vice-versa), ni en phonologie (où l'on a, par ex., des phonèmes qui peuvent fonctionner aussi bien comme « voyelles » que comme « consonnes »). Dans les champs sélectifs composés, les traits distinctifs d'un lexème ne sont pas « indifférents » à l'intérieur du même archilexème, mais ils peuvent l'être par rapport à d'autres archilexèmes auxquels le même lexème peut être subordonné.

3.3.3. Les champs pluridimensionnels appartiennent tous au lexique structuré des langues, du moins à partir de leur seconde dimension (ou de la combinaison de deux dimensions). C'est-à-dire qu'ils sont toujours linguistiquement organisés au niveau de leur bi- ou multi-

(41) Dans ce cas nous considérons les termes du type de *pedir* comme les termes neutres des oppositions synonymiques respectives ; en effet, *preguntar* peut être « remplacé » par *pedir una respuesta* (et *responder*, par *dar una respuesta*).

(42) Les champs bidimensionnels sont tous des champs « hiérarchisants ». Mais leur hiérarchie s'arrête à la seconde dimension.

(43) *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy, (1963), pp. 11-18.

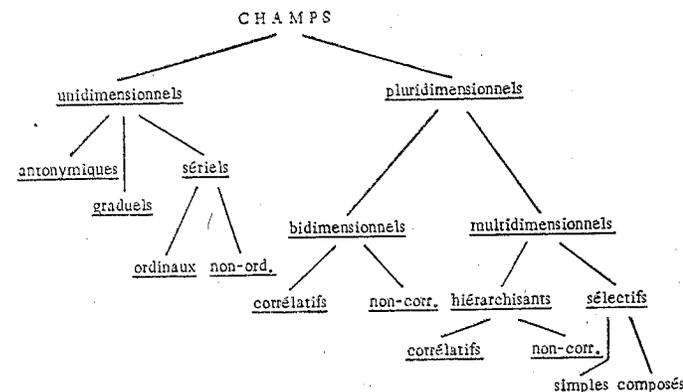
(44) Les traits que M. Pottier désigne au moyen de formules négatives (p. ex. : « sans dossier ») sont des traits fonctionnellement « positifs » (« existants » et nécessaires) ; ainsi, un « tabouret » doit être « sans dossier » pour qu'il soit « tabouret ».

(45) Cf. « Les structures lexématiques », p. 10.

(46) Le lexique d'une langue n'est pas une classification unique et homogène (« taxinomie ») de la réalité : c'est un ensemble de classifications simultanées et différentes.

dimensionnalité, mais qu'ils peuvent contenir des champs unidimensionnels constituant des terminologies et des nomenclatures (47). Ainsi, les noms d'oiseaux, en espagnol comme en français, constituent des nomenclatures. Mais les distinctions *ave/pájaro*, *oiseau/volaille* sont des distinctions linguistiques (= « de langue »).

3.4.1. Ainsi donc, en ce qui concerne la typologie des champs lexicaux du point de vue de leur configuration, nous proposons la répartition suivante :



3.4.2. Mais il faut souligner que tous ces types ne se trouvent pas toujours et nécessairement « à l'état pur » dans les langues. Puisque les champs peuvent être inclus dans d'autres champs, les champs unidimensionnels ne constituent le plus souvent que des sections de macro-champs pluridimensionnels. De même, les champs bidimensionnels sont très souvent compris dans des macro-champs multidimensionnels. Et, parmi ceux-ci, on trouvera des champs essentiellement hiérarchisants qui englobent des sections sélectives, simples ou composées, et des champs essentiellement sélectifs qui englobent des sections hiérarchisantes, corrélatives ou non-corrélatives.

4.0. Notre classement des champs lexicaux d'après leur sens objectif se fonde sur les types « ontiques » des oppositions qui les constituent. En ce qui concerne leur valeur ontique (cf. 2.2.2.), les oppositions lexématiques peuvent, en effet, être réparties en deux classes : les oppositions « substantives » et les oppositions « relationnelles » (48). Sont substantives les oppositions dont les termes sont des notions « substantives » ;

(47) On a parfois interprété le champ de parenté comme champ terminologique (peut-être parce qu'il est parfaitement « clair » quant à sa structuration), mais c'est une erreur : ce champ est « clair » parce qu'il est un champ « relationnel » (cf. 4.1) et parce que ses lexèmes désignent des individus.

(48) Nous ne considérons ici que les différences de valeur ontique qui ont rapport à la structure des champs lexicaux. A d'autres points de vue on pourrait élaborer toute une typologie des valeurs ontiques des lexèmes ; cf. le statut, différent à cet égard, de : « homme », « professeur », « rond », « grand », etc.

relationnelles, les oppositions dont les termes sont des notions « relationnelles ». Les notions substantives désignent des propriétés (qui, elles, peuvent être « relatives ») ou des « faits » en tant qu'ensembles de propriétés objectives (ou considérées comme telles). Les notions relationnelles désignent des relations ou des « faits » considérés, précisément, en tant que termes de ces relations. Ainsi, les notions telles que « pierre », « arbre », « fleuve » sont des notions substantives ; les notions telles que « neveu », « oncle », « jeudi » sont des notions relationnelles. Les « arbres » sont des ensembles de propriétés objectives, propriétés que les objets désignés manifestent. Par contre, les « oncles » — en dehors du fait d'être de sexe masculin (ce qui, pourtant, ne leur est pas exclusif) — n'ont en commun que le fait de se trouver dans telle relation de parenté avec leurs « neveux » ou « nièces », et ils ne sont « oncles » que dans cette relation. En réalité, on n'a pas les notions « oncle », « père », « neveu », « frère », etc. mais toujours « oncle de x », « père de x », « neveu de x », « frère de x » (49). De même, les « jeudis » — en dehors du fait d'être des jours (trait qui ne leur est pas exclusif) — n'ont en commun que le fait de se trouver entre les « mercredis » et les « vendredis », dans la série fixe de jours qu'on appelle *semaine* et d'être considérés précisément par rapport à cette position (et non pas, par ex., par rapport à la position qu'ils occupent dans la série qu'on appelle *mois*) (50).

4.1. De ce point de vue, les champs lexicaux peuvent être divisés en champs *substantifs* et champs *relationnels*. Les champs substantifs sont constitués par des oppositions substantives ; les champs relationnels, par des oppositions relationnelles. Les champs des « êtres vivants », des « couleurs », de la « température » etc. sont des champs substantifs. Les champs des noms de parenté, des « jours de la semaine », des « mois », sont des champs relationnels.

(49) Les contenus tels que « petit », « grand », « étroit », « large » ne sont pas « relationnels » dans ce sens. Ces contenus sont des notions relatives, établies par rapport à une norme (p. ex. une norme concernant telle ou telle classe d'objets), mais ils désignent des propriétés « substantives » (dans ce cas : des dimensions), tandis que les contenus tels que « oncle », « neveu » désignent des relations objectivement données. La même dimension peut être désignée au moyen de « grand » par rapport à une norme et au moyen de « petit » par rapport à une autre norme. Aussi un objet peut-il être « grand » ou « petit » en vertu des mêmes dimensions objectives, selon les objets auxquels on le compare. Par contre, un « oncle » ne peut pas être, par exemple, « neveu » en vertu de la même relation par laquelle il est « oncle ». Pour que quelqu'un soit « oncle » (dans le sens propre du terme), il doit avoir au moins un « neveu » ou une « nièce », et ce fait n'admet pas de « relativité » (il existe ou il n'existe pas). « Être petit » est une propriété relative ; « être oncle », c'est une relation non relative.

(50) Dans une culture et dans une tradition déterminées, certains noms de jours de la semaine (p. ex. : *samedi* ou *dimanche*) peuvent sans doute évoquer des associations particulières. Mais ceci n'appartient pas à leur signifié de langue : à la raison *actuelle* de leur emploi dans la désignation. Les associations en question concernent les *jours* en tant que tels, c'est-à-dire en tant que faits extralinguistiques, et non pas leurs *noms* : un « dimanche » ne serait pas moins « dimanche » si c'était un jour de travail. Il en est de même pour les noms des mois, qui, pourtant, du point de vue étymologique (ainsi p. ex. dans quelques-unes des langues slaves et, en partie, aussi en roumain populaire), peuvent se rapporter à des circonstances objectives concernant les mois eux-mêmes (p. ex. conditions météorologiques, végétation, travaux agricoles).

4.2.0. A leur tour, les champs relationnels peuvent être subdivisés en champs *positionnels* et champs *non-positionnels*.

4.2.1. Dans les champs positionnels les lexèmes désignent, précisément (et uniquement), la position que les « designatums » occupent par rapport à un point d'orientation dans le temps ou dans l'espace, ou dans une série fixe. Les noms des jours de la semaine ainsi que les noms des mois constituent des champs positionnels (51). Cf. aussi : *début* — *milieu* — *fin*, *passé* — *présent* — *futur*, allem. *hiesig* — *dortig*, *damalig* — *jetzig* — *zukünftig*. De ce point de vue, les champs sériels ordinaires (cf. 3.2.2.) représentent un sous-type des champs positionnels (52).

4.2.2. Dans les champs non-positionnels les relations sont objectivement fondées (ce sont des relations « réelles » : cf. n. 49), de sorte qu'un « designatum » peut y être désigné par rapport à toutes les relations dont il est l'un des termes. C'est-à-dire que, dans ce cas, on peut changer de point de vue sans sortir du système de relations donné, ce qui n'est pas possible dans le cas des champs positionnels. Ainsi, un « mercredi » ne peut pas être à la fois (dans la même série fixe) « jeudi », « vendredi », etc. et le « présent » ne peut pas être « futur » sans qu'on change de point d'orientation. Par contre, un « oncle de x » peut être en même temps « père de y », « fils de z », « cousin de t », et même « neveu de s », selon la relation objective envisagée en chaque cas. Les noms de parenté constituent par conséquent un champ relationnel non-positionnel. Cf. aussi : *chef* — *dépendant*, *maître* — *disciple*, *seigneur* — *vassal*.

5.0. En vue du classement des champs d'après leur expression, nous avons retenu deux critères apparentés : la *régularité* et la *récur-sivité*. La régularité, c'est la relation constante entre les rapports de contenu et les rapports d'expression, c'est-à-dire la « motivation analogique » de l'expression par le contenu (53), fait bien connu dans la plupart des paradigmes grammaticaux. La « récur-sivité », c'est la reprise de l'expression d'une certaine zone d'un paradigme dans une autre zone, de distinctions ultérieures, du même paradigme (cf. les formes surcomposées en français, où on a la reprise de l'auxiliaire *avoir*). A son tour, la régularité peut être *interne* ou *externe*. Elle est « interne » en tant que

(51) On a souvent considéré les noms des jours de la semaine et ceux des mois comme des noms propres (probablement parce qu'ils sont institués d'une façon conventionnelle), mais cela n'est pas acceptable, étant donné qu'ils ne sont pas individualisants. Si affinité il y a dans ce cas, c'est plutôt une affinité avec les numéraux ordinaires et avec les « situatifs » tels que *avant*, *après*, *au milieu de*. En effet, les jours de la semaine (sauf le samedi et le dimanche) sont désignés au moyen d'ordinaires en grec moderne et en portugais ; et dans les langues slaves, les noms de ces mêmes jours sont aussi, à l'origine, des ordinaires (ou des noms « situatifs »). Cf. du reste l'allemand *Mittwoch* et, en ce qui concerne les noms des mois, *septembre*, *octobre*, *novembre*, *décembre*.

(52) On remarquera d'ailleurs qu'il ne suffit pas que la « chose » désignée occupe une position déterminée dans une série fixe pour que son nom soit un nom positionnel. Ainsi, les saisons constituent une série parfaitement délimitée, mais leurs noms représentent des notions « substantives ». Dans l'hémisphère austral, on a gardé l'ordre européen des mois, mais, naturellement, non pas l'ordre des saisons à l'intérieur de l'année.

(53) Cf. *SDS*, p. 167.

régularité à l'intérieur du paradigme (ou des paradigmes) correspondant à une seule catégorie ; et « externe » en tant que régularité dans une catégorie par rapport à une autre catégorie affine (cf. par ex., en latin, l'analogie entre les pronoms démonstratifs et les déictiques qu'on appelle « adverbes de lieu » : *hic, iste, ille* — *hic, istic, illic* — *hinc, istinc, illinc*, etc.).

5.1.1. Du point de vue de la régularité on pourrait distinguer, en principe, des champs *réguliers* et des champs *irréguliers*. Mais dans le lexique, on le sait, la régularité interne, c'est plutôt l'exception que la règle. Sauf les cas assez rares de symbolisation directe, qu'on trouve dans certaines langues (par ex., voyelle *i* pour ce qui est petit, voyelle *a* pour ce qui est grand), les champs lexicaux sont en général « irréguliers ». Mais ils peuvent présenter des corrélations et des sections régulières. Ainsi, dans le champ des noms de parenté, la corrélation de « sexe » est assez souvent exprimée par le genre grammatical « régulier » (en espagnol cette régularité est presque totale, puisque vis-à-vis de *padre* — *madre*, *yerno* — *nuera*, l'on a : *hijo* — *hija*, *hermano* — *hermana*, *abuelo* — *abuela*, *tío* — *tía*, *suegro*, *suegra*, *primo* — *prima*, *nieto* — *nieta*, *sobrino* — *sobrina*, etc.) ; cf. aussi la régularité de *beau*-, *belle*-, en français, pour la « parenté sociale » (= « parenté par alliance » + « parenté par un second mariage d'un des parents »), ou celle de *Schwieger*-, en allemand, pour la « parenté par alliance » (sauf dans le cas de *Schwager* — *Schwägerin*). On signalera aussi la régularité très fréquente des termes « modifiés », qui, sauf accidents historiques, fonctionnent toujours dans le même champ que leur base respective ; cf. par exemple fr. *rougeâtre*, *jaunâtre*, *verdâtre* ; ital. *rossastro*, *giallastro*, *verdastro* (en espagnol pourtant : *rojizo*, *amarillento*, *verdoso*, sans régularité). Cette régularité marginale peut conduire à la régularité, ou presque, d'un champ, si les termes modifiés y deviennent des termes primaires ; cf. le cas du champ français *porter* — *mener* (3.3.2.1).

5.1.2. La régularité externe est, dans le lexique, la régularité d'un champ par rapport à un autre champ, apparenté dans la désignation. Cette régularité se manifeste dans le type de dérivation que nous appelons « composition prolexématique » ainsi que dans la composition, dans le sens courant du terme (« composition lexématique ») (54), et elle n'est pas rare, tout en n'étant pas constante. Ainsi, en face de la régularité des noms des arbres fruitiers, dérivés des noms des fruits, en français (*pommier*, *poirier*, *cerisier*, *noyer*, etc.) ou en portugais (*macieira*, *pereira*, *cerejeira*, *nogueira*, etc.), on a l'irrégularité du même champ en espagnol (où, toutefois, on constate une certaine tendance à la régularité : cf. *limonero*, *melocotonero* et, aussi, *albaricoquero*, *duraznero*, *membrillero*, à côté de *albaricoque*, *durazno*, *membrillo*, etc.).

5.2. Finalement, du point de vue de la récursivité, on peut distinguer des champs *continus* ou *homogènes* et des champs *récursifs* ou *homologues*. Dans les champs continus on n'a pas de récursivité ; dans les champs

(54) Pour ces deux notions, cf. « Les structures lexématiques », pp. 14-15. A cette époque, nous employions pourtant les termes de « composition générique » et « composition spécifique ».

récursifs, les mêmes termes sont repris dans plusieurs distinctions. Les champs continus représentent le cas le plus fréquent et, pour ainsi dire, le cas normal. La récursivité est propre surtout à certaines nomenclatures populaires (en part., noms de plantes et noms d'oiseaux), mais elle se présente aussi dans le lexique de base. Notre exemple sera une fois de plus le champ des noms de parenté. En français ce champ est typiquement récursif. En effet, on y a une zone centrale (*père* — *mère*, *fil* — *fil*, *frère* — *soeur*, *oncle* — *tante*) dont les termes sont repris, en partie même deux fois repris, avec *grand*-, *petit*- (*petite*-), *arrière*-, *arrière-grand*-, *arrière-petit*- (*petite*-), pour des distinctions de « degré » sur la ligne directe et sur la ligne collatérale, et avec *beau*-, *belle*-, pour la « parenté sociale » : c'est un champ à bandes homologues concentriques. Il en est de même, ou presque, en allemand (cf. les composés avec *Groß*-, *Ur*-, *Urgroß*-, *Schwieger*-, *Stief*-). Par contre, en italien et en espagnol, ce champ est presque entièrement « continu » et la récursivité ne s'y présente qu'à la périphérie, pour des distinctions de « degré » que l'on ne fait pas couramment (ital. *prozio*, *pronipote*, *bisnonno*, *bisavolo*, *trisavolo* ; esp. *bisabuelo*, *biznieto*, *tatarabuelo*, *tataranieto*). On ne voudra pas déduire de l'expression linguistique la façon dont les peuples conçoivent les « choses » : ce sont des spéculations dangereuses et mal fondées. Toutefois — puisque l'expression n'est pas sans motivation sémantique (on n'abandonne pas sans raison *gendre* et *bru*) et puisqu'elle détermine, en partie, l'interprétation des lexèmes — on pourra du moins constater que le français présente les « gendres » comme si c'étaient une « espèce de fils » (et les « belles-mères » comme une « espèce de mères »). Et on remarquera aussi le parallélisme à cet égard entre le français et l'allemand.

6. Ce qui vient d'être présenté n'est qu'une esquisse incomplète et, en partie, provisoire. On y trouvera sans doute des points qui offrent des difficultés et des problèmes non résolus, voire difficiles à résoudre — et nous en avons signalé nous-mêmes quelques-uns. Nous nous flattons pourtant de croire qu'on y trouvera aussi des points susceptibles d'être développés dans la théorie et/ou appliqués dans la description et dans l'histoire des langues. D'ailleurs les points « difficiles » de la typologie des champs relèvent surtout des difficultés d'ordre général de la sémantique structurale dans son état actuel. Et parmi les conclusions possibles de cet essai il y en a du moins une qui, à son tour, concerne les fondements mêmes de cette discipline : c'est qu'il faut renoncer définitivement à la notion et à l'image du « réseau » ou de la « mosaïque » — avec ou sans lacunes — qui recouvrirait la réalité extralinguistique. Le lexique structuré d'une langue n'est pas une surface plane, mais un édifice à plusieurs étages ; et les distinctions « de champ » que les langues font par rapport à la réalité désignée ne se trouvent pas aux mêmes étages dans les différentes langues.

E. COSERIU

Université de Tübingen.